

Présentation de la FECRIS

La FECRIS (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme) a été créée le 30 juin 1994 à Paris à la suite du Congrès international sur le Sectarisme, à Barcelone en 1993. Il s'agit d'une association à but non lucratif de droit français. Elle se déclare par l'article 2 de ses statuts, neutre sur les plans politique, philosophique et religieux.

Ses objectifs sont :

- **Grouper** les associations européennes représentatives concernées par les organisations contemporaines de type sectaire et totalitaire, légalement constituées ou non, dont les pratiques sont contraires à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, à la Convention européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme, à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, à la législation européenne et aux législations nationales.
- **Représenter** les associations membres devant les institutions européennes dans le cadre de leurs activités d'information et de défense des individus, des familles et des sociétés démocratiques contre les agissements d'organisations sectaires nuisibles.
- **Alerter** les instances et les institutions internationales en cas d'agissements délictueux en la matière.
- **Participer** à l'élaboration de l'Espace judiciaire européen en la matière.
- **Constituer** un réseau d'informations international.
- **Effectuer** des recherches et des études en particulier juridiques, dans tout domaine pouvant faire l'objet de dérives sectaires.

FECRIS

14, rue Modigliani 75015 Paris / ++33 40 60 99 47

Fecris@wanadoo.fr - <http://www.Fecris.org>

Principes éthiques de la FECRIS

Une des bases essentielles de réflexion et d'action des associations membres de la FECRIS est l'écoute des victimes d'agissements abusifs ou présumés tels. Les objectifs et les méthodes de recherche et d'analyse sont validés précisément par cette proximité des personnes directement concernées.

Les dérives sectaires ne sont pas des phénomènes statiques. Leurs manifestations sont évolutives. Nous basons notre argumentation sur des données vérifiées et actualisées.

Notre analyse se situe sur le plan comportemental. Il est impératif de résister aux pressions visant à déplacer la question des dérives sectaires sur le terrain des croyances et de la religion. Ce faux débat, basé sur une approche incomplète du problème, est incompatible avec une analyse scientifique.

Nous désignons comme secte ou gourou l'organisation ou l'individu qui fait commerce de croyances et de techniques comportementales déstructurantes et qui utilise la manipulation mentale comme outil. Nos conclusions sont circonstanciées et prudentes. Elles prennent en compte les dolis et les douleurs et déstructurations des victimes et de leur famille.

Nous dénonçons l'embrigadement aveugle généré par certains systèmes de pensée et les conséquences graves qui en découlent pour nos structures familiales, sociales et démocratiques.

Cette base essentielle étant posées, les membres de la FECRIS s'engagent à coopérer selon les principes suivants :

- **Respect** du pluralisme religieux, philosophique et politique.
- **Objectivité et pragmatisme** en tenant compte de la complexité des situations à traiter.
- **Discrétion**, respect du secret professionnel.
- **Remise en cause permanente**, compte tenu du caractère évolutif du phénomène sectaire.

Activités de la FECRIS

La FECRIS s'est assignée deux objectifs fondamentaux, d'une part, fédérer les associations européennes d'information sur les dérives sectaires et d'autre part, tenir les gouvernements nationaux et les autorités européennes informés des dangers et de l'évolution du phénomène sectaire. Le premier point est concrétisé par le fonctionnement du réseau de collaboration de l'ensemble des associations membres qui témoigne aujourd'hui d'une synergie efficace. Le second point résulte des différentes études, rencontres et colloques annuels de spécialistes européens de diverses disciplines. La poursuite de ce type d'activité ne peut s'exprimer que dans la continuité d'année en année. C'est ainsi que, en résumé :

- En 1999, le premier colloque international de la FECRIS a regroupé 250 participants venant d'Europe, des U.S.A., du Japon et d'Australie dans les locaux de l'Assemblée Nationale Française. Il en est résulté une **Déclaration commune** par laquelle la FECRIS demandait sa reconnaissance officielle de façon à pouvoir être consultée par le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, l'O.S.C.E. ainsi que par les Nations-unies et par les organisations et commissions qui en dépendent.

L'année 1999 a été également consacrée à l'entrée en relation avec le **Conseil de l'Europe** auquel le Rapport Nastase proposait la création d'un observatoire européen sur les sectes.

- L'année 2000 a principalement été orientée vers le **développement de notre réseau** afin d'atteindre une représentativité élargie à un maximum de pays européens. Cela était souhaitable, non seulement pour actualiser notre information sur les événements importants et les dispositions gouvernementales dans les différents pays mais aussi et surtout pour apporter notre support logistique aux associations des pays de l'Est. Partis de 7 pays membres-fondateurs à la création de la FECRIS en 1994, nous pouvons maintenant nous prévaloir d'une représentation dans **26 pays d'Europe** et 2 pays non européens par 45 associations. Nous avons pu réunir, en décembre 2000 à Paris, 31 associations représentant 23 pays.
- En 2001, la FECRIS était largement représentée à la réunion annuelle de **l'American Family Foundation à Seattle**. Le président a eu l'occasion d'y exposer la situation et la position des **gouvernements en Europe**.

En juin 2001, la FECRIS a participé, en observateur, à Paris, au premier colloque regroupant sur l'initiative de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes, les **principaux organes européens de lutte contre le phénomène sectaire**.

Depuis le début de l'année 2001, LA FECRIS a entrepris l'étude des **problèmes rencontrés par les avocats dans la défense des familles et des personnes lorsqu'il est nécessaire de faire ressortir l'aspect particulier de la spécificité sectaire**. Préalablement interviewés par nos membres en Europe, 24 avocats de tous pays se sont retrouvés à Paris en juillet 2001, pour échanger leurs idées et **confronter leurs législations nationales en la matière**. Le document de synthèse a été adressé aux autorités européennes dans le cadre de recommandations au niveau de la préparation **de l'espace judiciaire européen**.

FECRIS

Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme
European Federation of Centers of Research and Information on Sectarism

FECRIS Comptes d'exploitation 2001

RECETTES	Frs	€
cotisations	15200,01	2317,24
subsides	300000	45735
intérêt sur placement	5085,9	775,35
correction de change	39,51	6,02
total recettes	320325,42	48833,61

DEPENSES	Frs	€
frais de fonctionnement		
voyages France	-30581,47	-4662,15
voyages étrangers	-21031,21	-3206,21
téléphone	-487,3	-74,29
courriers / timbres	-4826,23	-735,76
photocopies	-400,78	-61,10
papeterie	-4871,26	-742,62
domiciliation	-15671,61	-2389,14
s/total	-77869,86	-11871,27

activités		
documentation	-1800	-274,41
réunions	-14268,45	-2175,23
colloque avocats	-137208,23	-20917,39
adhésions / conférences	-12770,27	-1946,83
s/total	-166046,95	-25313,86

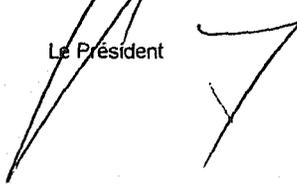
frais		
frais de banque et autres	-1372,90	-209,30
frais d'avocat et de procès investissements	-21960,00	-3347,80
matériel de bureau	-50545,27	-7705,58
s/total	-73878,17	-11262,68

dépenses totales	-317794,97	-48447,79
-------------------------	-------------------	------------------

Résultats 2001	2530,45	385,82
-----------------------	----------------	---------------

certifié sincère et véritable :

Le Président



FECRIS

Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme
European Federation of Centers of Research and Information on Sectarism

Compte d'exploitation 2002	
Recettes	
cotisations des membres et correspondants	2603,78
subsidés	65977,1
Dons	1910,61
correctif de change	10,23
total recettes	70501,72
Dépenses	
Voyages des membres du Bureau : missions	-7563,07
Colloque de Barcelone : prévention des mineurs	
traducteurs	-5091,54
cabines de traduction	0
déplacements membres et correspondants	-4627,69
déplacements des intervenants	-6827,79
logements	-7940,12
divers	-77,16
s / total	-24564,3
démarrage commission Santé/ éthique	
location salle	-39,64
s / total	-39,64
publications	
photocopies	-16,51
courrier	-199,71
papeterie	-2,62
publications	-3033,83
s / total	-3252,67
Participations extérieures	
documentation	-28,06
s/ total	-28,06
Frais extérieurs	
frais bancaires	-318,11
frais d'avocats / conseil juridiques	-3039,84
invitations	-649,01
s / total	-4006,96
Bureaux	
loyer	-2449,12
charges locatives	-2021,91
EDF	-389,83
téléphone +Internet	-1125,63
courrier / timbres	-876,1
photocopies	-128,76
papeterie	-487,15
achat petit matériel	-327,25
documentation	-256
Femme de Ménage	-417,47
assurances	-347,92
s/total	-8827,14
total dépenses	-48281,84
Solde fin 2002	22219,88

FECRIS

Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme
European Federation of Centers of Research and Information on Sectarism

Bilan

trésorerie début 2002	20020,61
remboursement créance Burgaud Brun	1882,94
trésorerie fin 2002	44123,43

produits nantis (caution OPAC)	
achat 45 "étoile oblicourt CE"	2650,97
solde sur compte bloqué	245,58
avoirs totaux	47293,58

*certifié sincère
et véritable*

D. Pachoud le Trésorier
D. PACHOUD

certifié sincère et véritable

Le Président
J. NOKIN

FECRIS

Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme
European Federation of Centers of Research and Information on Sectarism

Recettes	
Cotisations	2600
subsidies	54000
revenus bancaires	650
total recettes	57250

Dépenses	
colloque Santé et emprise sectaire	
voyage de préparation	2500
traducteurs et cabine	9000
location salle	2000
honoraires et dédommagements des intervenants	15000
traduction et publication des actes	4000
s/total	32500

Conseil de l'Europe/ regroupements "Droits de l'Homme"/"Santé"/"Charte"	
voyage et logement	2500

comité de reflexion	
traduction	1000
voyages	3000
s/total	4000

participation PE / Commission des Libertés et droits des citoyens	1000
--------------------------------------------------------------------------	-------------

fonctionnement courant	
location bureau	3500
frais de fonctionnement	5000
déplacements	5000
frais bancaires	200
avocats conseils juridiques	3000
divers	500
s/total	17200

total général des dépenses	57200
-----------------------------------	--------------

Solde fin 2003	50
-----------------------	-----------



Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme
European Federation of Centers of Research and Information on Sectarism

compte rendu financier de l'utilisation de la subvention 2002 de 54000 euros

1) Organisation d'un colloque sur la prévention des enfants vis à vis des organisations sectaires	
a) traduction en 5 langues	5091,54
b) défraiements des participants et intervenants	19472,76
c) voyages et frais généraux d'organisation	2718
sous total	27282,3

2) Frais généraux de fonctionnement de la fédération	
a) location de bureau et assurances	4818,95
b) frais de bureau	4008,19
c) voyages et déplacements	4845,07
sous total	13672,21

3) Publications et documentation	3280,73
-----------------------------------------	----------------

4) Frais d'avocats et conseillers juridiques	3039,01
-----------------------------------------------------	----------------

5) Frais bancaires	318,11
---------------------------	---------------

6) Divers	689,48
------------------	---------------

total général	48281,84
----------------------	-----------------